



Formation 11.2.3.10 Contrôle de Sûreté Courrier et Matériel + Titre de Circulation Aéroportuaire (TCA)

Prérequis

Avoir une connaissance de base des procédures de sûreté aéroportuaire.

Avoir suivi et réussi la formation initiale en sûreté aéroportuaire.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour effectuer des contrôles de sûreté sur le courrier et le matériel dans les zones aéroportuaires.

Apprendre à identifier les menaces potentielles et appliquer des procédures de détection et de contrôle.

Obtenir le Titre de Circulation Aéroportuaire (TCA) requis pour exercer cette fonction.

Public visé

Agents de sûreté aéroportuaire.

Responsables en charge de la sécurité du courrier et du matériel.

Durée

Formation complète : 12 heures réparties sur 2 jours.

Modalités et délais d'accès

Inscription : Ouverte tout au long de l'année, sous réserve des places disponibles.

Délai d'accès : Généralement entre 1 et 3 semaines après inscription.



Tarifs

Coût de la formation : Sur devis. Contactez-nous pour une estimation personnalisée.

Contacts

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

Téléphone : (+33) 01 55 81 44 12 / (+33) 06 29 75 54 79

Email : contact@lamethodeformation.com

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Supports pédagogiques :

Présentations interactives et études de cas.

Simulations pratiques d'inspection de courrier et matériel.

Exercices en groupe pour appliquer les connaissances.

Modalités d'évaluation :

Contrôles continus basés sur les exercices pratiques.

Test final pour valider les compétences acquises.

Attestation de participation et délivrance du TCA à l'issue de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation adaptée aux besoins individuels.

Référent handicap disponible pour un accompagnement personnalisé.



Programme de Formation

Contexte réglementaire et rôle des agents

Introduction aux réglementations CE 300/2008 pour le contrôle du courrier et matériel
Responsabilités des agents dans la gestion du courrier et matériel en transit (TCA)

Procédures de contrôle spécifiques

Inspection visuelle et utilisation des équipements de détection pour le courrier et matériel
Techniques pour gérer les colis volumineux ou contenant des articles complexes

Gestion des processus TCA

Vérification des documents d'accompagnement et étiquettes des colis en transfert
Application des règles de traçabilité et documentation dans le cadre du TCA

Gestion des incidents et des anomalies

Détection des articles non conformes ou dangereux dans les colis et matériel
Application des protocoles d'urgence en cas de découverte de menaces

Mises en situation pratiques

Simulation de contrôle de colis, courrier, et matériel avec équipements RX et ETD
Gestion des anomalies détectées, y compris dans les processus TCA

Évaluation

Épreuve pratique : inspection complète et résolution des anomalies détectées
Épreuve théorique : QCM sur les réglementations et techniques de contrôle

Certification

Validation des compétences après réussite aux évaluations théorique et pratique.



Références

Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : Normes et pratiques recommandées.

Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA) : Règlementation applicable.

Réglementations nationales sur la sécurité aéroportuaire.

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756619975 auprès du préfet de région d'Île-de-France ».

Adresse du siège social : 181 avenue des Nations 93290 Tremblay-en-France

Siret:92036027800021

N°AUTORISATION CNAPS : FOR-093-2028-07-13-20230865155

N° d'agrément ADEF : 9323070801

Numéro de téléphone : 06.29.75.54.79